



Au service
des peuples
et des nations

APPEL A PROPOSITION (RFP)

A TOUTES LES SOCIETES DE CONSEIL SPECIALISEES DANS L'ELABORATION DES STRATEGIES TRANSFRONTALIERES	DATE : 06 mars 2020
	REFERENCE : <u>002/TCD10/03/2020/RFP</u> Recrutement d'un cabinet de consultants international chargé de la mise à jour du Programme d'Action Stratégique du bassin du Lac Tchad

Chers Messieurs / Mesdames:

Vous êtes invités à soumettre votre proposition pour recrutement d'un cabinet de consultants international chargé de la mise à jour du Programme d'Action Stratégique du bassin du Lac Tchad

Veuillez consulter les annexes suivantes pour les besoins de la préparation de votre soumission :

- Annexe I : description des exigences du PNUD
- Annexe II : les termes de références (TDRs)
- Annexe III : formulaire de présentation de la soumission du fournisseur de services
- Annexe IV : Conditions générales.
- Annexe V : critères d'évaluation des offres techniques

Les soumissions peuvent être déposées jusqu'au **jeudi 26 mars 2020, à 12 heures précises, heure de N'Djamena**, à soumettre leurs offres (technique & financière par courriel à l'adresse procurement.td@undp.org au plus tard **le vendredi 20 mars 2020 à 10 h 00**, heure de N'Djamena, en indiquant la référence N° **002/TCD10/03/2020/RFP**

Les offres comprennent une soumission technique et une soumission financière, chacune dans deux fichiers séparés indiquant :

le nom du soumissionnaire suivi de la mention « offre technique », Recrutement d'un cabinet de consultants international chargé de la mise à jour du Programme d'Action Stratégique du bassin du Lac Tchad

1.

le nom du soumissionnaire suivi de la mention « offre financière Recrutement d'un cabinet de consultants international chargé de la mise à jour du Programme d'Action Stratégique du bassin du Lac Tchad . **L'offre financière devra être protégée par un mot de passe du soumissionnaire qui ne sera communiqué que sur demande au terme de l'évaluation des offres techniques.**

Programme des Nations Unies pour le développement



Au service
des peuples
et des nations

Les deux offres devront être envoyées à l'adresse suivante :

procurement.td@undp.org
au plus tard le jeudi 26 mars 2020 à 12 h 00

La soumission doit être écrite **en Français OU en Anglais**, et être valable pour une période minimale de **120 jours**.

Dans la préparation de votre proposition, il est de votre responsabilité de vous assurer qu'elle atteigne l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date limite de dépôt. Les propositions reçues au PNUD après la date limite de dépôt indiquée ci-dessus, peu importe la raison, ne seront pas considérées pour une évaluation.

Si vous soumettez votre proposition par courriel, prière de vous assurer qu'elle est signée et en format PDF, et sans infection de virus ou fichier incomplet.

Les Services proposés doivent être revus et évalués sur base de conformité complète de la proposition vis-à-vis des besoins exprimés dans la demande de proposition (RFP) et toutes les annexes fournissant des détails des exigences du PNUD.

La proposition qui répond à tous les besoins, qui correspond à tous les critères d'évaluation et qui offre le meilleur rapport qualité/prix sera sélectionnée et adjugée. Toute offre qui n'est pas conforme aux exigences sera rejetée.

Toute incohérence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le PNUD ; le prix unitaire prédominera et le prix total sera ainsi corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas le prix total final corrigé, sa proposition sera rejetée.

Aucune variation du prix due à une détérioration du marché, inflation, fluctuation des taux de change, ou tout autre facteur du marché ne pourra être acceptée par le PNUD après la réception de la proposition. Au moment de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de varier (augmenter ou diminuer) la quantité de services et/ou biens, par un maximum de vingt-cinq pour cent (25%) du total de l'offre, sans aucune modification du prix unitaire ou autres termes et conditions.

Tout contrat ou bon de commande résultant de cette demande de proposition (RFP) est assujéti aux Conditions et Termes Généraux attachés à celle-ci. Le fait de la soumission d'une proposition implique que le fournisseur accepte sans question les Conditions et Termes Généraux du PNUD attachés à celle-ci en Annexe 3.

Prière de noter que le PNUD n'est pas obligé d'accepter toute proposition, ni d'attribuer un contrat ou un bon de commande, ni être tenu responsable pour tout coût associé à la préparation et soumission d'une proposition par des fournisseurs de service, peu importe le résultat ou la manière dont le processus de sélection est conduit.

Programme des Nations Unies pour le développement



*Au service
des peuples
et des nations*

La procédure de protestation pour un fournisseur du PNUD vise à donner une opportunité de réclamation pour les personnes ou les entreprises auxquelles, il n'a pas été attribué un bon de commande ou un contrat dans un processus compétitif d'achat. Au cas où vous croyez que vous n'avez pas été traité justement, vous pouvez trouver des informations détaillées sur la procédure de protestation par un fournisseur dans le lien suivant :

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/>

Le PNUD encourage tout fournisseur de service potentiel à prévenir et éviter les conflits d'intérêt, en révélant au PNUD si vous, ou chacun de vos affiliés ou personnel, étiez impliqué dans la préparation des besoins, conception, estimation des coûts, ou autre information utilisée dans cette demande de proposition (RFP).

Le PNUD applique la tolérance zéro sur les fraudes et autres pratiques prohibées ; il s'est engagé à prévenir, identifier et à éviter de tels actes et pratiques contre le PNUD et aussi les tiers impliqués dans les activités du PNUD. Le PNUD attend de ses Fournisseurs de service le respect du Code de Conduite des Fournisseurs des Nations Unies trouvé dans ce lien :

http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf

Nous vous remercions et attendons de recevoir votre proposition.

Cordialement,
Mbataingar Teloumbaye
Associé à l'Administration



Au service
des peuples
et des nations

Annexe 1

Description des Besoins

Contexte des besoins	<p>Le Lac Tchad est le quatrième lac africain (en termes d'étendue), derrière les lacs Victoria, Tanganyika et Nyasa. Situé dans la région du Sahel oriental, à la lisière australe du désert du Sahara, le Lac et son bassin constituent une vaste ressource d'eau douce commune au Cameroun, à la République Centrafricaine, au Tchad, au Niger, au Nigeria et à la Libye.</p> <p>Le Lac Tchad offre aux 47 millions de personnes vivant dans son bassin divers services environnementaux, comme l'approvisionnement (alimentation et eau), le soutien (terre et cycle nutritif), la régulation (reconstitution de la nappe phréatique, piégeage du carbone, purification de l'air) et la culture (récréation, spiritualité, éducation). Il fournit les services d'approvisionnement et de soutien à travers la diversification économique (culture de variétés de sorgho et de mil hydrophile, chasse et pêche saisonnières, élevage extensif, etc.). Le Lac contribue de façon significative à la sécurité alimentaire de la région qui s'étend approximativement sur un rayon de 300 km. La pêche, qui produit en moyenne 50.000 tonnes par an, contribue fortement au PIB des pays riverains. En effet, les terres bordant le Lac servent de zones de pâturage essentielles pour le bétail. Les plaines inondables sont une destination de transhumance massive et de zones de pêche.</p> <p>Les ressources environnementales apparaissent ainsi essentielles pour la survie de la population du Lac Tchad, pour sa subsistance comme pour ses activités économiques.</p> <p>Durant les dernières décennies, sous l'influence croissante des changements environnemental et climatique et des pratiques non appropriées, l'étendue du Lac a rétréci de 25.000 à 2.500 km² (soit plus de 90 pour cent), avec un impact marqué sur la quantité et la qualité des eaux, des écosystèmes connexes, des activités économiques et de la sécurité alimentaire dans le bassin, mettant en péril la vie de plus de 47 millions d'habitants qui y vivent et tirent</p>
----------------------	--



Au service
des peuples
et des nations

l'essentiel de leur subsistance d'activités comme la pêche, l'agriculture et l'élevage. Cette dégradation accélérée des ressources en eau et des écosystèmes est exacerbée par les effets du changement climatique et de la situation d'insécurité grandissante dans la zone.

En mai 1964, les pays riverains du bassin du Lac Tchad ont créé la **Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)**, avec la signature de la Convention de Fort Lamy (actuelle N'Djaména). La CBLT a pour rôle de (i) veiller à l'utilisation optimale des eaux du bassin, (ii) de coordonner le développement régional et (iii) d'aider à résoudre les litiges éventuels entre les États membres. Au cours de la période 1990–2012, la CBLT a initié, avec l'appui des bailleurs externes, un processus de réforme destiné à réaligner les politiques nationales des États membres sur la politique régionale. La phase initiale de ce processus a consisté à travailler avec les pays riverains à définir **une vision commune** (Vision Lac Tchad 2025), élaborer **une stratégie régionale** (Programme d'action stratégique du bassin du Lac Tchad) et adopter **des principes communs de gestion de l'eau** (Charte de l'eau du bassin du Lac Tchad).

Entre 2004 et 2008, grâce à l'appui d'un projet financé par le FEM et conjointement mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la CBLT, une Analyse diagnostique Transfrontalière (ADT) avait dressé une liste de problèmes transfrontaliers interdépendants à résoudre dans le bassin du Lac Tchad. Ce projet avait aussi permis de développer un Programme d'Actions Stratégique (PAS) qui avait été négocié et approuvé au plus haut niveau de la CBLT par le Sommet des Chefs d'États. Le PAS de la CBLT est un document-cadre de la politique régionale, soutenu par les États membres et les partenaires internationaux. Complété par des plans d'action nationaux (PAN), le PAS avait été conçu pour une adhésion volontaire des États membres, à une action cohérente commune pour sauvegarder l'environnement du Bassin du Lac Tchad, mais aussi pour avancer dans l'exploitation durable et équitable des ressources du bassin. Il avait permis (i) d'établir des priorités d'action claires en termes de réformes politiques, juridiques, institutionnelles ou d'investissements pour résoudre les problèmes transfrontaliers prioritaires identifiés dans l'ADT et (ii) d'engager les États membres à souscrire à un programme de coopération environnementale régionale renforcée. Pour sa mise en œuvre, la CBLT avait lancé en 2014, à Bologne en Italie, un premier Plan Quinquennal d'Investissement (PQI) 2013-2017, qui avait permis le financement par la BAD et le FEM, de grands projets comme le PRODEBALT et PRESIBALT dans le bassin du Lac Tchad.



*Au service
des peuples
et des nations*

Depuis l'adoption du PAS en 2008, de nombreuses études conduites par la CBLT et ses partenaires (PNUD, UE, BMZ, UNESCO, BM, BAD...) ont permis d'améliorer substantivement les bases de la connaissance des ressources en eaux (de surface et souterraines), des autres écosystèmes du bassin ainsi que sur les pressions et des enjeux socio-économiques du bassin du Lac Tchad.

L'adoption de la Charte de l'eau en 2012 par le Sommet des Chefs d'Etats a engagé les pays du bassin du Lac Tchad à adopter un ensemble de lois et de politiques harmonisées pour protéger l'eau et les ressources naturelles du bassin. Ratifiée par quatre des six pays membres, cette Charte de l'eau devra entrer en vigueur dans les prochains mois.

En plus des réorientations de politiques mentionnées dans les différentes évaluations, d'autres changements sont survenus dans le bassin au cours de la dernière décennie. La rude sécheresse de 2008 a fait prendre conscience de la vulnérabilité des écosystèmes du bassin à la variabilité et aux changements climatiques. L'insécurité s'est accrue à cause de la montée de Boko Haram et d'autres acteurs de la région à l'origine de problèmes tels que les migrations involontaires, la déstabilisation des moyens d'existence et, bien entendu, une flambée de la violence et des décès. Associée à la détresse socio-économique et aux pressions diverses sur l'environnement, l'insécurité a provoqué une crise humanitaire dans la zone du Lac Tchad.

Par ailleurs, en décembre 2015, la 21^{ème} Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) de Paris avait mis en exergue le grand problème de la forte perte de volume (90%) et de superficie (90%) du Lac Tchad au cours des 45 dernières années liées à plusieurs années de baisse de précipitations.

Face aux défis émergents dans le bassin et compte tenu de l'amélioration des connaissances de la région, y compris en matière de variabilité et de changement climatique ainsi que des ressources en eaux souterraines, la GIZ et le projet PNUD-FEM sous le leadership de la CBLT ont entrepris de réactualiser, respectivement, l'ADT et le PAS. Cette double révision recherche des changements significatifs en lien avec les problèmes transfrontaliers identifiés dans les différentes analyses, en envisageant de prendre en compte les enjeux régionaux nouveaux et émergents comme les effets du changement climatique, la montée de l'insécurité et l'exploitation conjointe des eaux souterraines pour améliorer globalement la planification et les prises de décisions.



*Au service
des peuples
et des nations*

La mise à jour de l'ADT a permis de disposer d'informations et de données actualisées nécessaires au processus de mise à jour du PAS prévu dans le cadre du projet régional d'appui à l'amélioration de la gestion du Lac Tchad. Cette révision de l'ADT en 2018 a en effet permis d'identifier les problèmes transfrontaliers suivants à résoudre dans le bassin du Lac Tchad : (i) la variabilité des régimes hydrologique et hydrogéologique ; (ii) la dégradation de la biodiversité ; (iii) la sédimentation des cours d'eau ; (iv) la variabilité et les changements climatiques. Il convient de noter que le processus de la mise à jour de l'ADT inclue une analyse des chaînes causales (ACC), une analyse des parties prenantes et une analyse des données manquantes.

Le processus de mise à jour du PAS sera inspiré non seulement par la charte de l'eau et l'ADT mise à jour (2018 par GIZ) mais aussi par d'autres documents stratégiques de la CBLT comme le plan d'adaptation au changement climatique, la stratégie régionale d'adaptation au changement climatique, les schémas directeurs de lutte contre l'ensablement, et les schémas directeurs de bois et énergie. La mise à jour du PAS, prendra également en compte les résultats des travaux menés antérieurement par la CBLT et ses partenaires, à savoir le Plan Directeur pour le développement et la gestion écologiquement saine des ressources naturelles du Bassin Conventionnel du Lac Tchad, produit en 1992 et le Plan d'Action Stratégique pour le développement durable du Bassin du Lac Tchad, du projet FEM en 1988 ainsi que l'étude des risques environnementaux et sociaux.

Le processus de révision devra aboutir à un PAS plus détaillé et actualisé, qui reflètera les enjeux émergents et d'intérêt transfrontalier. Le PAS ainsi révisé devra énoncer une vision du Bassin du Lac Tchad, avec des Objectifs de la Qualité de l'Environnement et des Ressources en Eau (OQERE). Il sera accompagné d'un plan de mise en œuvre détaillé, d'un cadre de suivi et évaluation solide, apte à aider la CBLT à suivre et rendre compte de l'état de son exécution mais aussi d'une étude de pré faisabilité pour élaborer son plan d'investissement. Le développement du PAS devrait inclure des résultats mesurables pour l'intégration de la dimension de genre. Ces résultats devraient également tenir compte de la petite enfance, des jeunes et des personnes handicapées et autres couches sociales reconnues comme vulnérables.

Le processus de révision du PAS s'inscrit dans le cadre du projet régional « Amélioration de la gestion du Lac Tchad par le renforcement de la résilience au changement climatique et la



Au service
des peuples
et des nations

	<p>réduction du stress des écosystèmes par la mise en œuvre du Programme d'Actions Stratégiques du bassin du Lac Tchad » financé par le Fond Mondial pour l'Environnement (FEM) et conjointement mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la CBLT. Ce projet vise à renforcer les capacités de la CBLT et de ses Etats membres à parvenir à une gestion éco systémique, intégrée et résiliente du bassin du Lac Tchad à travers la mise en œuvre des réformes politiques, juridiques et institutionnelles convenues et des investissements aptes à améliorer la qualité et la quantité de l'eau, protéger la biodiversité et pérenniser les moyens de subsistance.</p> <p>Dans ce cadre, le PNUD recherche pour le Projet «Amélioration de la gestion du bassin du Lac Tchad » une association de deux Consultants internationaux Seniors pour conduire le processus de mise à jour du document de PAS.</p>
<p>Partenaires d'Implémentation du PNUD</p>	<p><i>CBLT</i></p>
<p>Brève description des Services sollicités¹</p>	<p>L'objectif global de la présente prestation est de formuler sur la base des résultats de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) mise à jour et des autres documents stratégiques de la CBLT, un Programme d'Action Stratégique (PAS) assorti d'un Programme de Financement pour le bassin du Lac Tchad pour une période de 2020-2030 (avec possibilités de revision 2025)</p> <p>Plus spécifiquement, la consultation devra permettre de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Revoir et mettre à jour les priorités et actions transfrontalières en matière d'investissements, de développement des capacités, de sensibilisation, en suivant l'analyse de la chaîne causale effectuée lors du processus de mise à jour de l'ADT ; 2. Mettre à jour la vision du PAS, les buts et les objectifs environnementaux / socio-économiques de la CBLT en s'assurant de sa cohérence avec les autres documents stratégiques ; 3. Capitaliser les leçons apprises des programmes et projets antérieurs ;

¹Les TDR détaillés peuvent être attaché si les informations fournies dans cette annexe ne sont suffisantes pour décrire complètement la nature des travaux et autres détails des besoins.



Au service
des peuples
et des nations

	<ol style="list-style-type: none">4. Identifier des idées, des opportunités et solutions novatrices pour atteindre les objectifs avec des stratégies appropriées pour leur mise en œuvre ;5. Proposer sur la base de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière et d'autres études incluant des consultations nationales et régionales, un document élaboré de Cadre Régional qui montre une vision globale et une feuille de route communes servant de référence à la mise en œuvre de la charte de l'eau, pour l'ensemble du bassin. Les actions de ce cadre devraient inéluctablement prendre en compte les aspects d'adaptation à la variabilité et au changement climatique ainsi que l'utilisation partagée des eaux de surface et souterraines mais aussi toutes les thématiques transversales (genre, petite enfance, populations vulnérables...). Ce document Cadre devra refléter les perspectives, les priorités et les démarches à adopter pour mettre en œuvre les orientations de la charte de l'eau mais également celles des preneurs de décisions au niveau de la CBLT et des États membres. Il comprendra des axes prioritaires d'interventions et des actions prioritaires à mettre en œuvre pour chaque axe, pour la période couverte.6. Élaborer un plan d'action à court, moyen et long terme pour traiter les problèmes environnementaux transfrontaliers, des domaines prioritaires identifiés par la synthèse régionale de l'ADT ;7. Proposer un cadre institutionnel et juridique cohérent incluant les rôles et responsabilités des parties prenantes dans la mise en œuvre au niveau régional, national et local du PAS ;8. Proposer un plan de renforcement des capacités des parties prenantes ;9. Élaborer un plan de financement complémentaire au Plan d'Investissement sur la base des problèmes prioritaires identifiés dans l'ADT mise à jour et non (ou insuffisamment) traités ;10. Proposer un dispositif de suivi de l'état du bassin en s'appuyant sur des indicateurs environnementaux et socio-économiques retenus pour la mise à jour de l'ADT et du PAS ; <p>Proposer un programme et un dispositif amélioré de S&E réaliste et efficace pour évaluer la mise en œuvre du PAS comme outil viable pour la CBLT</p>
--	--



Au service
des peuples
et des nations

Liste et Description des résultats attendus (réalisations)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les priorités et actions transfrontalières en matière d'investissements, de développement des capacités, de sensibilisation sont revues et mises à jour conformément à l'analyse de la chaîne causale effectuée lors du processus de mise à jour de l'ADT ; 2. La vision du PAS, les buts et les objectifs environnementaux / socio-économiques de la CBLT sont mises à jour en conformité avec les autres documents stratégiques; 3. Un Document Cadre Régional qui montre une vision globale et une feuille de route communes servant de référence à la mise en œuvre de la charte de l'eau, pour l'ensemble du bassin est élaboré ; 4. Un plan d'action à court, moyen et long terme est élaboré ; 5. Un cadre institutionnel et juridique cohérent incluant les rôles et responsabilités des parties prenantes à la mise en œuvre au niveau régional, national et local du PAS est proposé; 6. Un plan de financement complémentaire au Plan d'Investissement est développé ; 7. Un dispositif de S&E de la mise en œuvre du PAS est développé.
La Personne qui Supervisera les travaux/Performance du Fournisseur de Service	Directeur Technique de la CBLT et Coordonnateur du Projet
Fréquence de rapports	- 1 rapport initial ; - 1 rapport intermédiaire ; - 1 rapport final.
Exigence de rapports progressifs	Oui.
Site des travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Farcha, rond-point de la francophonie, Avenue Nelson Mandela, B.P. 906 N'Djamena, Tchad <input checked="" type="checkbox"/> Sur le terrain à N'Djamena, dans les provinces du Tchad et dans les autres Etats membres de la CBLT <input type="checkbox"/> autres
Durée d'exécution prévue	60 jours de travail effectifs prenant fin le 22 juin 2020
Date ciblée pour débiter l'exécution	13 Avril 2020
Date limite de fin d'exécution	31 juillet 2020
Voyages prévus	Oui. Des missions seront organisées dans les provinces du Tchad et dans les autres Etats membres de la CBLT. Le coût des missions dans les autres Etats membres de la CBLT ne devront pas être comprises dans l'offre. Elles seront financées directement par le PNUD.



Au service
des peuples
et des nations

Conditions Spéciales de Sécurité	<input type="checkbox"/> Visa de Sécurité des Nations Unies avant le voyage <input checked="" type="checkbox"/> Faire la formation de Sécurité «UN's Basic and Advanced Security Training » <input type="checkbox"/> Assurance globale de voyage <input type="checkbox"/> N/A			
Facilités fournies par PNUD (i.e., à exclure de la proposition financière)	<input type="checkbox"/> Espace et facilités de Bureau <input checked="" type="checkbox"/> Transport sur site (sera payé par le PNUD sur la base des coûts réels suivant le lieu de l'événement). <input type="checkbox"/> N/A			
Chronogramme d'Implémentation en indiquant les réalisations partielles et la durée des activités/sous-activités	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Non exigé			
Noms et curriculum vitae des individus qui seront impliqués dans l'exécution des services	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Non exigé			
Monnaie de la proposition	<input checked="" type="checkbox"/> Dollars des Etats unies d'Amérique (DEU) <input type="checkbox"/> Euro <input type="checkbox"/> Monnaie locale			
Taxe sur la Valeur Ajoutée sur la proposition de prix	<input type="checkbox"/> doit inclure la TVA et autres taxes indirectes applicables <input checked="" type="checkbox"/> doit exclure la TVA et autres taxes indirectes applicables			
Période de Validité de la proposition (A partir de la date limite de dépôt des offres)	<input type="checkbox"/> 60 jours <input type="checkbox"/> 90 jours <input checked="" type="checkbox"/> 120 jours Dans les circonstances exceptionnelles, le PNUD peut demander au soumissionnaire d'étendre la validité de la proposition au-delà de la période initialement indiquée dans cette demande de proposition (RFP). Le soumissionnaire devra, dès lors, confirmer par écrit l'extension sans aucune modification, n'importe laquelle, sur sa proposition.			
Offres partielles	<input checked="" type="checkbox"/> Non admises <input type="checkbox"/> Admises			
Termes de paiement	Réalisations	Pourcentage	Délai	Condition pour effectuer le paiement
	Avance de démarrage	20% du montant total du contrat	10 jours pour compter de la date de	Présentation d'une caution bancaire de montant



			<i>signature du contrat</i>	<i>équivalent et d'une facture originale</i>
	<i>Rapport initial et rapport intermédiaire.</i>	<i>60% du montant du contrat, déduction faite de la proportion de l'avance.</i>	<i>Le rapport initial est dû 2 jours de travail effectifs après le démarrage de mission et le rapport intermédiaire 45 jours pour compter de la date de démarrage de la mission</i>	<i>Sur la base de la certification des 2 (deux) rapports par le Coordonnateur du Projet et la remise d'une facture originale couvrant les 2 (deux) livrables...</i>
	<i>Rapport final</i>	<i>40% du montant du contrat, déduction faite du solde de l'avance.</i>	<i>Ce rapport est dû 55 jours de travail effectifs pour compter de la date de début de la mission.</i>	<i>Sur la base de la certification du rapport final par le Coordonnateur du Projet</i>
Personne(s) à passer en revue /inspecter/ approuver les réalisations/services fournis et autoriser le déboursement du paiement	<i>Le Directeur Technique de la CBLT et le Coordonnateur Régional du Projet</i>			
Type du Contrat à signer	<input type="checkbox"/> <i>Bon de Commande</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Contrat Institutionnel ou professionnel selon le montant du marché</i> <input type="checkbox"/> <i>Contrat pour les Services Professionnels</i> <input type="checkbox"/> <i>Accord à Long-Terme (LTA)(si un LTA sera signé, spécifier le document qui sera utilisé pour commander le service, p. ex., un Bon de Commande, etc.)</i> <input type="checkbox"/> <i>Autre Type de Contrat</i>			
Critères de l'Attribution du Contrat	<input type="checkbox"/> <i>L'offre avec le plus bas prix parmi les offres techniquement qualifiées</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Le plus grand score combiné (basé sur une distribution de poids de l'ordre de 70% pour l'offre technique et de 30% pour l'offre financière)</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Acceptation sans question des Conditions et Termes Généraux du PNUD (CTG). Ceci est un critère mandataire et ne peut pas être annulé</i>			



Au service
des peuples
et des nations

	<i>peu importe la nature de la prestation sollicitée. La non-acceptation des CTG peut constituer une base pour rejeter la proposition.</i>
Critère de l'évaluation de la proposition	<p><u>Proposition Technique (70%)</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Expertise de l'Entreprise et Structure de Gestion, voir détail dans le formulaire 1 annexe 5.</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Méthodologie, son adéquation aux Conditions et Chronogramme du Plan d'Implémentation, voir détail dans le formulaire 2 annexe 5</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Qualification du Personnel clé, voir détail dans le formulaire 3 annexe 5</i></p> <p><u>N.B :</u> <i>seules les offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés (ayant obtenus la moyenne technique $\geq 70\%$) seront considérées pour la suite de l'évaluation.</i></p> <p><u>Proposition Financière (30%)</u></p> <p><i>A être calculé comme un ratio de l'offre financière de la proposition à l'offre financière la plus basse parmi les propositions reçues par le PNUD qui sont techniquement qualifiées.</i></p>
Le PNUD attribuera le contrat à UNDP:	<p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Un et un seul prestataire de Service.</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>Un ou plusieurs fournisseurs de Service, sur base des facteurs suivants:</i></p>
Annexes à cette RFP	<p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Termes de référence Détaillés (Annexe 2)</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Formulaire de soumission de la Proposition (Annexe 3)</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Conditions et Termes Généraux (Annexe 4)²</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>Autres³</i></p>
Personne de contact pour des demandes de renseignement (Demandes de renseignement écrites uniquement)	<i>Adresse : faq.td@undp.org. Tout retard dans la réponse du PNUD ne pourra pas être utilisé comme une justification pour prolonger la date limite de soumission, à moins que le PNUD détermine qu'une telle prolongation est nécessaire et communique la nouvelle date limite aux soumissionnaires.</i>

²Les Fournisseurs de Services sont alertés que la non-acceptation des Conditions et Termes Généraux (CTG) du PNUD peut servir de base pour la disqualification dans ce processus d'achat.

³Les TDR plus détaillés peuvent être, additionnellement au contenu de cette RFP, attachés à celle-ci en annexe.



Au service
des peuples
et des nations

<p>Autre Information [prière spécifier]</p>	<p><i>L'attention des soumissionnaires est appelée sur l'importance d'une lecture très attentive de l'ensemble des dispositions du présent appel à proposition.</i></p> <p><i>En particulier les soumissions devront être faites conformément à l'annexe 3 (dont le modèle devra être impérativement reproduit avec le papier à en-tête du soumissionnaire et signé par la personne ayant pouvoir d'engager l'entité soumissionnaire), tous les CVs du personnel proposé, avec spécification dans chaque cas du poste pour lequel ledit personnel est proposé, devront être impérativement signés et datés, en plus d'être suivis d'une certification de disponibilité de chacun des Experts proposés à faire la mission, également datée et signée de sa main..</i></p>
---	--

Annexe2 : TERMES DE REFERENCE

Termes de Références pour le recrutement d'un cabinet chargé de la mise à jour du Programme d'Action Stratégique du bassin du Lac Tchad

I. Contexte

Le Lac Tchad est le quatrième lac africain (en termes d'étendue), derrière les lacs Victoria, Tanganyika et Nyasa. Situé dans la région du Sahel oriental, à la lisière australe du désert du Sahara, le Lac et son bassin constituent une vaste ressource d'eau douce commune au Cameroun, à la République Centrafricaine, au Tchad, au Niger, au Nigeria et à la Libye.

Le Lac Tchad offre aux 47 millions de personnes vivant dans son bassin divers services environnementaux, comme l'approvisionnement (alimentation et eau), le soutien (terre et cycle nutritif), la régulation (reconstitution de la nappe phréatique, piégeage du carbone, purification de l'air) et la culture (récréation, spiritualité, éducation). Il fournit les services d'approvisionnement et de soutien à travers la diversification économique (culture de variétés de sorgho et de mil hydrophile, chasse et pêche saisonnières, élevage extensif, etc.). Le Lac contribue de façon significative à la sécurité alimentaire de la région qui s'étend approximativement sur un rayon de 300 km. La pêche, qui produit en moyenne 50.000 tonnes par an, contribue fortement au PIB des pays riverains. En effet, les terres bordant le Lac servent de zones de pâturage essentielles pour le bétail. Les plaines inondables sont une destination de transhumance massive et de zones de pêche.

Les ressources environnementales apparaissent ainsi essentielles pour la survie de la population du Lac Tchad, pour sa subsistance comme pour ses activités économiques.

Durant les dernières décennies, sous l'influence croissante des changements environnemental et climatique et des pratiques non appropriées, l'étendue du Lac a rétréci de 25.000 à 2.500 km² (soit plus de 90 pour cent), avec un impact marqué sur la quantité et la qualité des eaux, des écosystèmes connexes, des activités économiques et de la sécurité alimentaire dans le bassin, mettant en péril la vie de plus de 47 millions d'habitants qui y vivent et tirent l'essentiel de leur subsistance d'activités comme la pêche, l'agriculture et l'élevage. Cette dégradation accélérée des ressources en eau et des écosystèmes est exacerbée par les effets du changement climatique et de la situation d'insécurité grandissante dans la zone.

En mai 1964, les pays riverains du bassin du Lac Tchad ont créé la **Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)**, avec la signature de la Convention de Fort Lamy (actuelle N'Djaména). La CBLT a pour rôle de (i) veiller à l'utilisation optimale des eaux du bassin, (ii) de coordonner le développement régional et (iii) d'aider à résoudre les litiges éventuels entre les États membres. Au cours de la période 1990–2012, la CBLT a initié, avec l'appui des bailleurs externes, un processus de réforme destiné à réaligner les politiques nationales des États membres sur la politique régionale. La phase initiale de ce processus a consisté à travailler avec les pays riverains à définir **une vision commune** (Vision Lac Tchad 2025), élaborer **une stratégie régionale** (Programme d'action stratégique du bassin du Lac Tchad) et adopter **des principes communs de gestion de l'eau** (Charte de l'eau du bassin du Lac Tchad).

Programme des Nations Unies pour le développement



*Au service
des peuples
et des nations*

Entre 2004 et 2008, grâce à l'appui d'un projet financé par le FEM et conjointement mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la CBLT, une Analyse diagnostique Transfrontalière (ADT) avait dressé une liste de problèmes transfrontaliers interdépendants à résoudre dans le bassin du Lac Tchad. Ce projet avait aussi permis de développer un Programme d'Actions Stratégique (PAS) qui avait été négocié et approuvé au plus haut niveau de la CBLT par le Sommet des Chefs d'États. Le PAS de la CBLT est un document-cadre de la politique régionale, soutenu par les États membres et les partenaires internationaux. Complété par des plans d'action nationaux (PAN), le PAS avait été conçu pour une adhésion volontaire des États membres, à une action cohérente commune pour sauvegarder l'environnement du Bassin du Lac Tchad, mais aussi pour avancer dans l'exploitation durable et équitable des ressources du bassin. Il avait permis (i) d'établir des priorités d'action claires en termes de réformes politiques, juridiques, institutionnelles ou d'investissements pour résoudre les problèmes transfrontaliers prioritaires identifiés dans l'ADT et (ii) d'engager les États membres à souscrire à un programme de coopération environnementale régionale renforcée. Pour sa mise en œuvre, la CBLT avait lancé en 2014, à Bologne en Italie, un premier Plan Quinquennal d'Investissement (PQI) 2013-2017, qui avait permis le financement par la BAD et le FEM, de grands projets comme le PRODEBALT et PRESIBALT dans le bassin du Lac Tchad.

Depuis l'adoption du PAS en 2008, de nombreuses études conduites par la CBLT et ses partenaires (PNUD, UE, BMZ, UNESCO, BM, BAD...) ont permis d'améliorer substantivement les bases de la connaissance des ressources en eaux (de surface et souterraines), des autres écosystèmes du bassin ainsi que sur les pressions et des enjeux socio-économiques du bassin du Lac Tchad.

L'adoption de la Charte de l'eau en 2012 par le Sommet des Chefs d'États a engagé les pays du bassin du Lac Tchad à adopter un ensemble de lois et de politiques harmonisées pour protéger l'eau et les ressources naturelles du bassin. Ratifiée par quatre des six pays membres, cette Charte de l'eau devra entrer en vigueur dans les prochains mois.

En plus des réorientations de politiques mentionnées dans les différentes évaluations, d'autres changements sont survenus dans le bassin au cours de la dernière décennie. La rude sécheresse de 2008 a fait prendre conscience de la vulnérabilité des écosystèmes du bassin à la variabilité et aux changements climatiques. L'insécurité s'est accrue à cause de la montée de Boko Haram et d'autres acteurs de la région à l'origine de problèmes tels que les migrations involontaires, la déstabilisation des moyens d'existence et, bien entendu, une flambée de la violence et des décès. Associée à la détresse socio-économique et aux pressions diverses sur l'environnement, l'insécurité a provoqué une crise humanitaire dans la zone du Lac Tchad.

Par ailleurs, en décembre 2015, la 21^{ème} Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) de Paris avait mis en exergue le grand problème de la forte perte de volume (90%) et de superficie (90%) du Lac Tchad au cours des 45 dernières années liées à plusieurs années de baisse de précipitations.

Face aux défis émergents dans le bassin et compte tenu de l'amélioration des connaissances de la région, y compris en matière de variabilité et de changement climatique ainsi que des ressources en eaux souterraines, la GIZ et le projet PNUD-FEM sous le leadership de la CBLT ont entrepris de réactualiser, respectivement, l'ADT et le PAS. Cette double révision recherche des changements significatifs en lien avec les problèmes



*Au service
des peuples
et des nations*

transfrontaliers identifiés dans les différentes analyses, en envisageant de prendre en compte les enjeux régionaux nouveaux et émergents comme les effets du changement climatique, la montée de l'insécurité et l'exploitation conjointe des eaux souterraines pour améliorer globalement la planification et les prises de décisions.

La mise à jour de l'ADT a permis de disposer d'informations et de données actualisées nécessaires au processus de mise à jour du PAS prévu dans le cadre du projet régional d'appui à l'amélioration de la gestion du Lac Tchad. Cette révision de l'ADT en 2018 a en effet permis d'identifier les problèmes transfrontaliers suivants à résoudre dans le bassin du Lac Tchad : (i) la variabilité des régimes hydrologique et hydrogéologique ; (ii) la dégradation de la biodiversité ; (iii) la sédimentation des cours d'eau ; (iv) la variabilité et les changements climatiques. Il convient de noter que le processus de la mise à jour de l'ADT inclue une analyse des chaînes causales (ACC), une analyse des parties prenantes et une analyse des données manquantes.

Le processus de mise à jour du PAS sera inspiré non seulement par la charte de l'eau et l'ADT mise à jour (2018 par GIZ) mais aussi par d'autres documents stratégiques de la CBLT comme le plan d'adaptation au changement climatique, la stratégie régionale d'adaptation au changement climatique, les schémas directeurs de lutte contre l'ensablement, et les schémas directeurs de bois et énergie. La mise à jour du PAS, prendra également en compte les résultats des travaux menés antérieurement par la CBLT et ses partenaires, à savoir le Plan Directeur pour le développement et la gestion écologiquement saine des ressources naturelles du Bassin Conventionnel du Lac Tchad, produit en 1992 et le Plan d'Action Stratégique pour le développement durable du Bassin du Lac Tchad, du projet FEM en 1988 ainsi que l'étude des risques environnementaux et sociaux.

Le processus de révision devra aboutir à un PAS plus détaillé et actualisé, qui reflètera les enjeux émergents et d'intérêt transfrontalier. Le PAS ainsi révisé devra énoncer une vision du Bassin du Lac Tchad, avec des Objectifs de la Qualité de l'Environnement et des Ressources en Eau (OQERE). Il sera accompagné d'un plan de mise en œuvre détaillé, d'un cadre de suivi et évaluation solide, apte à aider la CBLT à suivre et rendre compte de l'état de son exécution mais aussi d'une étude de préféabilité pour élaborer son plan d'investissement. Le développement du PAS devrait inclure des résultats mesurables pour l'intégration de la dimension de genre. Ces résultats devraient également tenir compte de la petite enfance, des jeunes et des personnes handicapées et autres couches sociales reconnues comme vulnérables.

Le processus de révision du PAS s'inscrit dans le cadre du projet régional « Amélioration de la gestion du Lac Tchad par le renforcement de la résilience au changement climatique et la réduction du stress des écosystèmes par la mise en œuvre du Programme d'Actions Stratégiques du bassin du Lac Tchad » financé par le Fond Mondial pour l'Environnement (FEM) et conjointement mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la CBLT. Ce projet vise à renforcer les capacités de la CBLT et de ses États membres à parvenir à une gestion éco systémique, intégrée et résiliente du bassin du Lac Tchad à travers la mise en œuvre des réformes politiques, juridiques et institutionnelles convenues et des investissements aptes à améliorer la qualité et la quantité de l'eau, protéger la biodiversité et pérenniser les moyens de subsistance.



Au service
des peuples
et des nations

Dans ce cadre, le PNUD recherche pour le Projet «Amélioration de la gestion du bassin du Lac Tchad » une association de deux Consultants internationaux Seniors pour conduire le processus de mise à jour du document de PAS.

I. Objectifs

L'objectif global de la présente prestation est de formuler sur la base des résultats de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) mise à jour et des autres documents stratégiques de la CBLT, un Programme d'Action Stratégique (PAS) assorti d'un Programme de Financement pour le bassin du Lac Tchad pour une période de 2020-2030 (avec possibilités de révision 2025)

Plus spécifiquement, la consultation devra permettre de :

1. Revoir et mettre à jour les priorités et actions transfrontalières en matière d'investissements, de développement des capacités, de sensibilisation, en suivant l'analyse de la chaîne causale effectuée lors du processus de mise à jour de l'ADT ;
2. Mettre à jour la vision du PAS, les buts et les objectifs environnementaux / socio-économiques de la CBLT en s'assurant de sa cohérence avec les autres documents stratégiques ;
3. Capitaliser les leçons apprises des programmes et projets antérieurs ;
4. Identifier des idées, des opportunités et solutions novatrices pour atteindre les objectifs avec des stratégies appropriées pour leur mise en œuvre ;
5. Proposer sur la base de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière et d'autres études incluant des consultations nationales et régionales, **un document élaboré de Cadre Régional qui montre une vision globale et une feuille de route communes servant de référence à la mise en œuvre de la charte de l'eau, pour l'ensemble du bassin.** Les actions de ce cadre devraient inéluctablement prendre en compte les aspects d'adaptation à la variabilité et au changement climatique ainsi que l'utilisation partagée des eaux de surface et souterraines mais aussi toutes les thématiques transversales (genre, petite enfance, populations vulnérables...). Ce document Cadre devra refléter **les perspectives, les priorités et les démarches à adopter pour mettre en œuvre les orientations de la charte de l'eau** mais également celles des preneurs de décisions au niveau de la CBLT et des États membres. Il comprendra **des axes prioritaires d'interventions et des actions prioritaires à mettre en œuvre** pour chaque axe, pour la période couverte.
6. Élaborer un plan d'action à court, moyen et long terme pour traiter les problèmes environnementaux transfrontaliers, des domaines prioritaires identifiés par la synthèse régionale de l'ADT ;
7. Proposer un cadre institutionnel et juridique cohérent incluant les rôles et responsabilités des parties prenantes dans la mise en œuvre au niveau régional, national et local du PAS ;
8. Proposer un plan de renforcement des capacités des parties prenantes ;
9. Élaborer un plan de financement complémentaire au Plan d'Investissement sur la base des problèmes prioritaires identifiés dans l'ADT mise à jour et non (ou insuffisamment) traités ;
10. Proposer un dispositif de suivi de l'état du bassin en s'appuyant sur des indicateurs environnementaux et socio-économiques retenus pour la mise à jour de l'ADT et du PAS ;



Au service
des peuples
et des nations

11. Proposer un programme et un dispositif amélioré de S&E réaliste et efficace pour évaluer la mise en œuvre du PAS comme outil viable pour la CBLT.

II. Résultats attendus

1. Les priorités et actions transfrontalières en matière d'investissements, de développement des capacités, de sensibilisation sont revues et mises à jour conformément à l'analyse de la chaîne causale effectuée lors du processus de mise à jour de l'ADT ;
2. La vision du PAS, les buts et les objectifs environnementaux / socio-économiques de la CBLT sont mises à jour en conformité avec les autres documents stratégiques;
3. Un Document Cadre Régional qui montre une vision globale et une feuille de route communes servant de référence à la mise en œuvre de la charte de l'eau, pour l'ensemble du bassin est élaboré ;
4. Un plan d'action à court, moyen et long terme est élaboré ;
5. Un cadre institutionnel et juridique cohérent incluant les rôles et responsabilités des parties prenantes à la mise en œuvre au niveau régional, national et local du PAS est proposé;
6. Un plan de financement complémentaire au Plan d'Investissement est développé ;
7. Un dispositif de S&E de la mise en œuvre du PAS est développé.

III. Portée de la mission et objectifs

Il s'agit de développer un document Cadre dont la mise en œuvre permettra de créer dans le bassin du Lac Tchad, les conditions environnementales de prospérité, de stabilité et d'équité grâce à une gestion coordonnée et inscrite dans la durée, à la hauteur des défis identifiés dans les différentes études conduites au niveau régional et national y compris l'ADT mise à jour. La mission devra capitaliser les acquis engrangés, et partager les bonnes pratiques et les leçons apprises à travers les interventions antérieures. La mission doit couvrir l'ensemble des pays du BLT, y compris les communautés riveraines du Lac. Elle a pour objectif de contribuer à la résolution des difficultés auxquelles l'atteinte des objectifs inscrits dans la vision 2025 de la CBLT est confrontée. Elle reflète la responsabilité des États membres concernant le « patrimoine commun et les autres zones humides, qu'il convient de maintenir à des niveaux viables pour assurer la sécurité économique des ressources des écosystèmes d'eau douce, la biodiversité durable et les ressources aquatiques du bassin et d'exploiter de façon équitable pour répondre aux besoins de la population du bassin et réduire ainsi le niveau de pauvreté ».

IV. Devoirs et responsabilités des consultants

Il s'agira pour les consultant(es) d'exploiter les recommandations résultant de l'analyse diagnostique transfrontalière, des leçons apprises de la mise en œuvre de l'ancien PAS et des programmes et projets antérieurs pour délimiter les contours stratégiques, organisationnels et opérationnels du mécanisme à mettre en place, pour une meilleure performance dans les actions menées en faveur d'une gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin du Lac Tchad, en renforçant les synergies existantes entre les interventions urgentes de l'action humanitaire, de paix avec le développement.



*Au service
des peuples
et des nations*

Sous la supervision conjointe du Directeur Technique de la CBLT et du Coordonnateur Régional de l'UGP, les consultant(es) auront pour mission, de :

1. Définir les axes d'orientation stratégique du programme d'actions;
2. Proposer un cadre organisationnel et juridique de mise en œuvre du PAS;
3. Proposer un plan d'action avec un budget pluriannuel pour la mise en œuvre du document de Cadre régional ;
4. Proposer des axes stratégiques de mobilisation de ressources pour le financement du plan d'action ;
5. Proposer un mécanisme de suivi-évaluation du PAS incluant les procédures de sa mise à jour;
6. Faciliter les ateliers de discussions et de validation des documents avec les structures concernées;
7. Proposer une méthode/approche de validation du document final;
8. Proposer un mécanisme de partage et de diffusion du document aux parties prenantes (surtout nationales).

V. Produits attendus

1. Un PAS actualisé prenant en compte les problèmes émergents du Bassin du Lac Tchad, validé au niveau régional ;
2. Un Plan d'Action avec une budgétisation à court, moyen et long terme (horizon 2030) élaboré et validé ;
3. Un Cadre institutionnel et juridique propice à la mise en œuvre du Plan proposé ;
4. Un Plan de renforcement des capacités des parties prenantes proposé ;
5. Un Plan de financement complémentaire au Programme d'Investissement (PI) élaboré ;
6. Un Cadre de suivi environnemental du bassin élaboré ;
7. Un mécanisme de suivi évaluation du PAS proposé.

VI. Profil et qualifications des Consultants (es)

L'équipe de la mission sera composée de deux (02) Experts (es) Internationaux (ales) Seniors (es) complémentaires, spécialisés (es) dans le développement des politiques, des cadres stratégiques et de plans d'actions en lien avec la gestion intégrée des ressources en eaux dans un contexte transfrontalier.

Le (La) chef(fe) de mission assurera la qualité de la mission pour délivrer dans le temps imparti tous les produits attendus.

Le (La) second (e) consultant (e) qui sera un(e) ressortissant(e) d'un pays de la CBLT, devra prouver une connaissance avérée du bassin du Lac Tchad. Il sera en charge de faciliter les contacts avec les autorités régionales, nationales et locales.



Au service
des peuples
et des nations

A. Compétences requises aux consultants (es)

1. Excellentes aptitudes interpersonnelles et de communication ;
2. Excellentes aptitudes analytiques de résolution de problèmes transfrontaliers et d'écriture/rédaction ;
3. Forte orientation vers le client et les services, ainsi qu'une souplesse avérée ;
4. Forte sensibilité aux thématiques transversales (Genre, populations vulnérables etc.)
5. Capacité à travailler de manière autonome dans un environnement d'équipe ;
6. Aptitude à accepter les contributions et à recevoir des orientations de plusieurs sources et créer une synthèse nécessaire pour aboutir à des résultats concrets ;
7. Avoir une attention particulière pour les détails et disposer d'une aptitude à travailler sous pression et à respecter les délais ; et
8. Avoir des capacités à assurer l'appropriation de plusieurs questions et produire des résultats mesurables et cohérents.

B. Formation et expériences

Consultant (e) 1 : chef (fe) de mission

Éducation :

Le/la candidat (e) à retenir devra être Titulaire d'au moins un Master (Bac + 5) en Économie, Economie de Développement, Sciences politiques, agronomiques, sociales et environnementales ou dans toute autre discipline connexe avec une spécialisation en gestion intégrée des ressources en eaux et des écosystèmes.

Expériences :

Le/la candidate à retenir devra disposer d'un référentiel pertinent des expériences suivantes :

1. Minimum de 15 ans d'expérience dans la formulation/mise à jour de politiques et cadres stratégiques spécifiquement en lien avec la gestion intégrée des ressources en eaux dans un contexte international et transfrontalier ;
2. Expérience confirmée dans les évaluations environnementales et le mainstreaming des ressources naturelles et des changements environnementaux et climatiques dans les programmes et politiques de développement (au moins 7 ans)
3. Des expériences pertinentes dans les projets de gestion des eaux transfrontalières et la rédaction de rapports de haute qualité (au moins 5 expériences) et trois missions concluantes de volume et de complexité similaires dans le domaine de la mission de consultance,
4. Avoir été au moins trois (3) fois chef (fe) de mission lors de l'élaboration d'un PAS de bassins fluviaux ou lacustres ;
5. Expérience de travail avec la CBLT, le FEM ou le système des Nations Unies serait un atout.

Maîtrise de l'outil informatique et Langues

1. Outils informatiques : Maîtrise du pack Microsoft Office (Word, Excel, Power Point, ...)



Au service
des peuples
et des nations

2. Langues : Une maîtrise parfaite du français et de l'anglais aussi bien à l'écrit qu'à l'oral est indispensable.

Consultant (e) 2 : opérationnel – Expert (e) international (e) en gestion intégrée des ressources en eau

Éducation :

Le/la candidat (e) à retenir devra être Titulaire d'au moins un Master (Bac +5) dans un domaine des Sciences agronomiques, environnementales et sociales et ou dans une filière en lien avec gestion intégrée des ressources naturelles.

Expériences :

Le/la candidate à retenir devra disposer d'un référentiel pertinent des expériences suivantes :

1. Minimum de 10 ans d'expérience dans la Gestion des ressources naturelles ;
2. Des expériences professionnelles pertinentes dans la formulation/mise à œuvre des programmes et projets de développement et plus spécifiquement dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eaux, des changements environnementaux et climatiques (au moins 4 années),
3. Avoir conduit ou été associé à au moins trois (3) études concluantes de volume et de complexité similaires dans le domaine de la mission de consultance ;
4. Excellente connaissance du contexte du bassin du Lac Tchad et de la charte de l'eau ;
5. Expérience de travail avec la CBLT, le FEM ou le système des Nations Unies serait un atout.

Maîtrise de l'outil informatique et Langues

1. Outils informatiques : Maîtrise du pack Microsoft Office (Word, Excel, Power Point, ...)
2. Langues : Une maîtrise parfaite du français ou de l'anglais, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral est indispensable. La connaissance de l'autre langue est un atout.

VII. LIVRABLES

Le cabinet ou l'association de consultants (es) devra assurer la production des livrables suivants et leur remise aux échéances et suivant les modalités de revue et validation précisées ci-après :

- Livrable 1 : Rapport de démarrage de la mission faisant l'intégration des observations et orientations portées par la Coordination du Projet sur le plan de travail proposé par le consultant.

Ce rapport est dû au plus tard 2 (deux) jours de travail effectifs après la tenue de la réunion de cadrage de la mission par la Coordination du Projet avec le consultant.

Il est revu et validé par le Coordinateur du Projet qui tient, le cas échéant, ses observations au Consultant



Au service
des peuples
et des nations

- Livrable 2 : Rapport intermédiaire de la mission qui constitue le premier draft du Document Cadre de PAS avec les annexes. Il sera analysé pour commentaires et suggestions au cours d'une rencontre du comité technique.

Ce rapport est dû au plus tard 45 jours de travail effectifs pour compter de la date de début de la mission.

La Coordination du Projet en collaboration avec la CBLT a 5 jours à compter de sa date de réception pour procéder à sa revue et à sa validation.

En cas d'observation, la Coordination du projet en collaboration avec la CBLT fait retour de ses observations au Consultant qui a 5 jours de travail pour intégrer les observations dont les insuffisances.

- Livrable 3 : Rapport final constituant une version assez avancée des produits finaux et intégrant les différents commentaires du rapport intermédiaire, il sera présenté et discuté au cours d'une rencontre régionale incluant l'ensemble des pays de la CBLT.

- Ce rapport est dû au plus tard 55 jours de travail effectifs pour compter de la date de début de la mission.
- La Coordination du Projet a 5 jours à compter de sa date de réception pour procéder à sa revue et à sa validation.
- En cas d'observations lors de l'atelier de discussion et de validation, la Coordination du projet fait retour de ses observations au Consultant qui a 5 jours de travail pour intégrer les observations dont les insuffisances.

Tous les livrables sont à fournir sous forme électronique (document Microsoft Word avec des synthèses en Powerpoint), le Document Cadre validé est fourni en format PDF et 2 exemplaires papier.

VIII. LES DOCUMENTS À INCLURE LORS DE LA PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

Se conformer aux documents précises dans l'annexe 3 de l'appel à propositions (formulaire de soumission).

IX. EVALUATION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des offres techniques et l'évaluation des offres financières.

Dans une première partie sont ouvertes et évaluées les offres techniques. Dans une deuxième partie sont ouvertes et évaluées les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées techniquement qualifiées.

L'évaluation des offres des financières est faite suivant la formule suivante :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

L'adjudication du marché sera faite à l'équipe de candidat (es) suivant la méthode combinée, soit à l'offre dont le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) est le plus élevé et qui accepte les conditions générales du PNUD.



*Au service
des peuples
et des nations*

9.1 Les propositions techniques

Les propositions techniques sont évaluées sur la base des critères de compétence et de qualification définis dans les termes de référence.

Seront jugées techniquement qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 1000 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.



Au service
des peuples
et des nations

ANNEXE 3

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION DU FOURNISSEUR DE SERVICE⁴

(Ce formulaire doit être soumis en utilisant uniquement le format de lettre avec entête officielle du Fournisseur de Service⁵)

[Insérer : lieu]

[Insérer : Date]

To: [Insérer : Nom et adresse du point focal du PNUD]

Cher Monsieur/Madame:

Nous, soussigné, offrons par la présente à rendre les services suivants au PNUD conformément aux exigences définies dans la demande de proposition (RFP) qui date du [Spécifier la date], et toutes ses annexes, ainsi que les provisions des Conditions et Termes Généraux du PNUD:

A. Qualifications du Fournisseur de Service

Le Fournisseur de Service doit décrire et expliquer comment et pourquoi il est la meilleure entité qui peut satisfaire aux besoins du PNUD en indiquant les éléments suivants :

- a) Profil – décrire la nature de ses affaires, domaine d’expertises, licences, certifications, accréditations ;*
- b) Licences d’affaires – Pièces d’enregistrement, Certification de paiement des Taxes, etc. ;*
- c) Derniers états financiers audités– Compte de résultat/revenu et bilan pour indiquer sa stabilité financière, liquidité, solvabilité et sa réputation sur le marché, etc.;*
- d) Expérience professionnelle – liste des clients pour les services similaires à ceux qui sont sollicités par le PNUD, en fournissant la description des tâches contractuelles, la durée des contrats, les valeurs contractuelles, les références de contrat ;*
- e) Certificats et Accréditation – y compris les Certificats de Qualité, les patentes d’enregistrement, les Certificats de Protection de l’Environnement, etc.;*
- f) Une Déclaration Ecrite que l’Entreprise n’est pas sur la liste de la Résolution 1267/1989 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la liste de la Division des Achats des Nations Unies ou Autre liste des Nations Unies des fournisseurs inéligibles.*

⁴Ceci serve de guide au Fournisseur de Service dans la préparation de sa proposition.

⁵La Lettre avec entête Officielle doit indiquer les détails de contact (adresses, courriel, numéro de téléphone et fax) pour les motifs de vérification.



Au service
des peuples
et des nations

B. Méthodologie proposée pour la prestation de Services

Le Fournisseur de Service doit décrire comment il répondra aux besoins exprimés dans la demande de proposition (RFP); en fournissant une description détaillée des caractéristiques essentielles de la performance, les conditions de la production des rapports et les mécanismes d'assurance-qualité qui seront mis en place, en démontrant que la méthodologie proposée sera appropriée aux conditions et contextes locaux de travail.

C. Qualifications du Personnel Clé

Si exigé dans la demande de proposition (RFP), le Fournisseur de Service doit fournir :

- a) Noms et qualifications du personnel clé qui exécutera les services en indiquant qui est le Team Leader, le personnel d'appui, etc.;*
- b) Les CVs démontrant les qualifications doivent être soumis si exigé dans la RFP et;*
- c) Confirmation Ecrite de chacun des membres du personnel à déployer pour sa disponibilité pendant la période d'exécution du contrat.*

D. Coût Ventilé pour chaque Réalisation*

	Réalisation	Pourcentage du Coût Total(Portion de Paiement)	Prix (Forfait, Tout Inclus)
1	Réalisation d'une capsule vidéo		
2			
3			
4			
	Total	100%	

**Ceci devra servir de base pour le paiement des tranches.*



Au service
des peuples
et des nations

E. **Coût Ventilé par Composante de Coût [Ceci est un exemple seulement]:**

Description de l'Activité	Rémunération par Unité de Temps	Total de la Période d'Engagement	Nombre du Personnel	Taux Total
I. Personnel de Services				
1. Services du Bureau Principal				
a. Expertise 1				
b. Expertise 2				
2. Services des Bureaux de Terrains				
a. Expertise 1				
b. Expertise 2				
3. Services à l'Etranger				
a. Expertise 1				
b. Expertise 2				
II. Menues des Dépenses				
1. Coût de voyages				
2. Per diem				
3. Communications				
4. Reproduction				
5. Location d'Equipment				
6. Autres				
III. Autres Coûts Associés				

*[Noms et Signature de la Personne Autorisée chez le
Fournisseur de Service]*

[Fonction/Titre]

[Date]



*Au service
des peuples
et des nations*

Annexe 4 : CONDITIONS GENERALES APPLICABLES AUX CONTRATS DE SERVICE DU PNUD (voir document annexé en PDF).



Au service
des peuples
et des nations

Annexe 5 : Critères de selection

La note technique minimale requise pour participer à la phase d'Évaluation Financière est de 70 points.

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de la grille d'évaluation technique suivante:

No.	Intitulé	Maximum des points attribuables
1	Expertise de l'entreprise et structure de gestion	150
1.1.	Capacité organisationnelle générale susceptible d'affecter l'exécution	50
1.1.1	Organigramme (répondant à toutes les fonctions nécessaires d'une entreprise exerçant dans le domaine des études et conseils environnementaux).	20
1.1.2	Nombre d'année d'existence opérationnelle, minimale de 5 ans	30
1.2	Expertise dans le domaine de l'étude	100
1.2.1	Expérience générale dans les études et les conseils dans le domaine de l'environnement	20
1.2.2	Expérience spécifique dans l'élaboration des programmes d'action stratégique	50
1.2.3	Pertinence et adéquation du dispositif interne d'assurance qualité rapporté à l'étude	30
2..	Compréhension de la mission et approche méthodologie	150
2.1	Compréhension de la mission dans son contexte, ses objectifs général et spécifiques	50
2.2	Approche méthodologique procédant d'une très bonne compréhension de la mission, avec une bonne articulation, entre les différents étapes, de sa réalisation dans la réalisation des objectifs intermédiaires et finaux'	50
2.3	Plan de travail, y compris chronogramme, pertinent et adapté à la réalisation de la mission	50
3.	Qualifications du personnel proposé pour la réalisation de la mission	700
3.1	<i>Consultant 1 : Chef de mission, Expert Principal</i>	400
3.1.2	Diplôme : au moins un Master (Bac + 5 ans) en Économie, Economie de Développement, Sciences politiques, agronomiques, sociales et environnementales ou dans toute autre discipline connexe avec une spécialisation <i>en gestion intégrée des ressources en eaux et des écosystèmes</i>	50
3.1.3	Expériences pertinentes dans les projets de gestion des eaux transfrontalières et la rédaction de rapports de haute qualité (au moins 15 ans)	80

Programme des Nations Unies pour le développement



Au service
des peuples
et des nations

3.1.4	Expérience dans les évaluations environnementales et le mainstreaming des ressources naturelles et des changements environnementaux et climatiques dans les programmes et politiques de développement (au moins 7 ans)	70
3.1.5	Expérience dans la formulation/mise à jour de politiques et cadres stratégiques spécifiquement en lien avec la gestion intégrée des ressources en eaux dans un contexte transfrontalier (au moins 5 expériences) et trois missions concluantes de volume et de complexité similaires dans le domaine de la mission de consultance	150
3.1.6	Avoir été au moins trois (3) fois chef de mission lors de l'élaboration d'un PAS de bassins fluviaux ou lacustres ;	50
3.2	<i>Consultant 2 : Expert (e) international (e) en gestion intégrée des ressources en eau</i>	300
3.2.1	Diplôme : au moins un Master (Bac + 5 ans) dans un domaine des Sciences agronomiques, environnementales et sociales et ou dans une filière en lien avec gestion intégrée des ressources naturelles.	30
3.2.2	Expérience dans la Gestion des ressources naturelles (au moins 5 ans)	100
3.2.3	Expériences professionnelles dans la formulation/mise à œuvre des programmes et projets de développement et plus spécifiquement dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eaux, des changements environnementaux et climatiques (au moins 4 années)	100
3.2.4	Avoir conduit ou été associé à au moins trois (3) études concluantes de volume et de complexité similaires dans le domaine de la mission de consultance : élaboration des stratégies	50
3.2.5	Connaissance de la CBLT et de la charte de l'eau	20
Total des points		1.000

La note technique minimale requise pour participer à la phase d'Évaluation Financière est de 700 points.